

# VISIO-Déroulement du scrutin et proclamation des résultats des élections professionnelles

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Mettez toutes les chances de votre côté pour un scrutin sans erreur ! Cette formation approfondie vous guide dans toutes les étapes du vote, de l'établissement des listes électorales à la proclamation des résultats.
- Maîtrisez les différentes modalités de vote (urne, correspondance, électronique) et adaptez vos procédures à chaque contexte.
- Sécurisez vos opérations électorales grâce à un accompagnement clair, à jour et illustré de cas concrets.
- Identifiez les points de vigilance réglementaires pour éviter les erreurs pouvant entraîner la contestation du scrutin.
- Formation idéale pour renforcer ses compétences avant le scrutin de 2026 – éligible en INTRA sur demande.



### Public Visé

Agents des collectivités territoriales et établissement public ayant à organiser les élections (CAP, CCP, CST) et la désignation des représentants du personnel à la Formation Spécialisée (FS)



### Pré Requis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

Décrire les étapes clés du déroulement des scrutins aux CAP, CCP, CST et de la désignation à la Formation Spécialisée  
Identifier les règles applicables aux différentes modalités de vote (urne, correspondance, électronique).  
Établir les listes électorales, contrôler les listes de candidats et organiser la publicité correspondante.  
Mettre en œuvre l'organisation matérielle du scrutin : constitution des bureaux de vote, transmission du matériel, encadrement du vote.  
Appliquer les règles de dépouillement, d'attribution des sièges, de rédaction des procès-verbaux et de proclamation des résultats.  
Assurer la communication et la publicité des résultats dans le respect des obligations réglementaires.  
Identifier les cas de contestation possibles et les voies de recours liées aux opérations électorales.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples et de cas concrets
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Spécialiste du statut de la fonction publique et des relations sociales

## Parcours pédagogique

- Généralités relatives aux élections professionnelles (communes à l'ensemble des scrutins)
- Bref rappel des opérations préalables à juin 2026
- Précisions relatives à chaque modalité de vote pour le bon déroulement des scrutins (urne, correspondance, électronique)
- Etablissement et publicité des listes électorales (adaptés à chaque modalité de vote)
- Composition et contrôle des listes de candidats pour chaque scrutin
- Transmission et diffusion du matériel de vote
- Constitution des bureaux de vote et rôle des membres (adapté à chaque modalité de vote)
- Attribution des sièges par scrutin
- Désignation des représentants du personnel par scrutin
- Rédaction des procès-verbaux et proclamation des résultats
- Publicité et communication des résultats
- Contestation des opérations électorales

Opérations préalables et pendant le déroulement du scrutin (vote urne, correspondance et électronique) : élection des représentants du personnel aux CAP, CCP, CST et désignation des membres de la Formation Spécialisée (FS)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

### Effectif

De 4 à 14 Personnes



### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **680.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **640.00**



**Contactez-nous !**

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

**Tél. : 0153391418**  
**Mail : gaelle.ducher@adiaj.org**